

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Au cours des dix premières années d'existence de la Monaco Blue Initiative, nous avons pris quelques bonnes habitudes, et nous pensions sincèrement qu'elles pourraient perdurer longtemps...

Avec la crise du coronavirus, il nous faut aujourd'hui changer la plupart de nos usages. Il nous faut notamment renoncer au plaisir de nous retrouver, physiquement responsables politiques et économiques, acteurs scientifiques et environnementaux, pour évoquer les sujets qui nous tiennent à cœur.

Cette configuration nouvelle ne change pas seulement la forme de nos échanges, avec ce dialogue par écrans interposés : elle modifie aussi leur contenu.

Je ne crois pas m'avancer en effet en estimant que nos réflexions et nos idées seront très largement et très longtemps marquées par la crise que nous vivons. Comment pourrait-il en être autrement ?

En quelques semaines, nous avons vu notre monde changer. Nous avons vu aussi nos océans changer. Nous avons vu nos esprits changer.

Et ce changement, quelle que soit sa pérennité, entraîne au moins quelques certitudes : c'est que notre monde n'est pas intangible. C'est que nous sommes encore plus fragiles que nous ne le croyions. Et c'est que nous sommes collectivement capables d'évoluer, y compris très rapidement.

J'espère donc que cette Monaco Blue Initiative un peu particulière sera placée sous le signe du changement. Le changement de notre fonctionnement, bien sûr. Mais le changement surtout de nos attitudes à l'égard des milieux marins et des ressources marines.

A cet égard, je voudrais évoquer quelques points importants qui sont au programme de nos échanges

Concernant les aires marines protégées, tout d'abord, il s'agit de les envisager sous un double aspect.

Un aspect international, qui est celui de leur développement et de leur renforcement, tant en nombre qu'en nature et cela doit se discuter dans les instances multilatérales.

Et un aspect plus local : celui de leur gestion qui doit être améliorée et d'avantage impliquer populations littorales concernées

Derrière ces considérations il y a très concrètement la nécessité de développer les aires marines protégées bien mieux que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

Je rappelle que la communauté internationale, il y a dix ans, s'était engagée à placer 10% des surfaces marines sous statut protégé. Tout le monde s'accorde à considérer que nous n'atteignons pas cet objectif alors même que beaucoup considèrent aujourd'hui et je partage cet avis que notre objectif devrait dans la décennie à venir 30%.

Et il y a très concrètement les perspectives économiques offertes par les aires marines protégées. Nous le savons, cette dimension économique joue un rôle déterminant dans leur succès. Et elle justifie que nous leur consacrons des sommes adaptées.

A cet égard, je me félicite que le Medfund, ce fonds fiduciaire que nous avons créé, avec notamment la France et la Tunisie, pour développer les aires marines protégées en Méditerranée, poursuive sa croissance.

Récemment encore, nous avons engagé un financement d'1,8 million d'euros au bénéfice des aires marines protégées de Tunisie et d'Albanie pour les 5 prochaines années. Ce soutien sera octroyé à des organisations locales de la société civile et aux agences nationales en charge des aires protégées. Il leur permettra j'espère de disposer des moyens d'une gestion efficace, dans la durée.

La question que nous devons nous poser est aussi celle de l'efficacité des aires marines protégées.

Vous savez comme moi combien les mesures de protection diffèrent d'un endroit à l'autre. Pour que notre action soit suivie d'effets, nous avons besoin de garantir le niveau réel de ces mesures. Et nous avons besoin de mieux adapter nos outils de conservation aux différents écosystèmes et aux menaces qu'ils affrontent, et de mieux les coordonner entre eux.

J'espère donc que nos échanges, nourris de vos expériences et de vos analyses, permettront de nous aider à dégager des perspectives opérationnelles en ce sens.

Le second point que nous aborderons cet après-midi concerne plus largement la mise en œuvre d'une véritable économie bleue. Derrière ce terme d'économie bleue, souvent utilisé et parfois

galvaudé, il y a une exigence concrète et complexe : celle de concilier les besoins des hommes et ceux des océans.

Face à ces enjeux trop souvent contradictoires, je crois que l'intérêt de nos travaux viendra, une fois encore, de notre capacité à envisager les choses le plus concrètement possible, en nous fondant sur des expériences et des observations, en n'ayant pas peur d'évoquer les échecs et les insuffisances, autant que les succès.

« Pour connaître les hommes, il faut les voir agir » écrivait Rousseau. Cela vaut pour nos sujets comme pour les autres : pour réellement connaître notre rapport aux océans et pour espérer le changer, il faut nous voir agir vis-à-vis des mers.

C'est bien le sens de cette Monaco Blue Initiative. Faire dialoguer tous les acteurs, afin de mieux comprendre les enjeux qui lient les mers et les hommes. Et afin de mieux évaluer, aussi, les actions que nous avons engagées et celles que nous devons initier.

C'est ainsi que nous pourrions placer les océans au cœur de notre modèle de développement.

A l'heure où le coronavirus et ses effets nous incitent à repenser notre monde et nous obligent à changer nos priorités, je crois que ces questions sont pleinement d'actualité.

Je suis donc très heureux que cette Monaco Blue Initiative puisse se tenir, malgré les contraintes.

Et je vous remercie particulièrement d'avoir accepté de nous rejoindre.

Merci beaucoup.